

La Petite Tunisie

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

ABONNEMENTS : Tunisie et Constantine : un an, 10 fr. ; six mois, 6 fr. France et Algérie : un an, 12 fr. ; six mois, 7 fr. Etranger, port en sus. On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste. Les annonces sont reçues en France et à l'Etranger dans toutes les grandes agences et à Tunis aux bureaux du journal.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

INSERTIONS : première page : 5 fr. la ligne : Echos, 2 fr. Chronique locale : 1 fr. 50 ; Faits divers, 1 fr. ; Reclames en troisième page : 0 fr. 80 ; quatrième page 0 fr. 40. Payables d'avance.

RÉDACTION & ADMINISTRATION :

TUNIS — 4, RUES LÉON-ROCHES & ANNIBAL, 6 — TUNIS

Secrétaire de la Rédaction : J. VÉHEL

LA LÉGION D'HONNEUR A BEN ROMDAN! LE PÉRIL CLÉRICAL EN TUNISIE

LE Triomphe du Cléricalisme EN TUNISIE

L'on n'assiste point sans stupeur, depuis quelque temps, à un réveil de l'esprit religieux dans les populations tunisiennes, à une recrudescence de fanatisme et de cléricalisme qui ne saurait, certes, réjouir les esprits avides de liberté et ceux qui voudraient entrevoir dans un avenir encore assez lointain il est vrai, la fusion des races sur cette terre nord-africaine.

Notre excellent confrère Renaudin, du *Petit Oranais*, qui poursuit actuellement une louable campagne en faveur de cette « fusion des races », si désirable ici, et qui lui a valu l'assentiment unanime de la presse, serait fort étonné s'il venait à Tunis où tout contribue à diviser et à maintenir les divisions,

Au premier rang de toutes les choses qui servent à créer entre les hommes de véritables murailles de Chine, nul ne nierait que se trouvent les questions cultuelles, Or donc, en dehors de ce qui, administrativement ou officiellement continue à semer ces divisions, nous aurions voulu que l'on s'attelât quelque peu à diminuer cette ferveur religieuse qui, chez certaines classes de l'hétéroclite population tunisienne, confine presque au fanatisme, ou tout au moins à l'intolérance.

Nous avons vu comment, pendant plusieurs semaines, la vie de notre cité a été uniquement prise par ces pèlerinages à La Mecque, qui ont également l'inestimable désavantage d'emporter vers la terre du Prophète quelques millions de la fortune tunisienne.

Peu de temps ne s'était point écoulé, que la nombreuse colonie israélite a tenu à se faire remarquer aussi par un pèlerinage au tombeau du saint Fragi Chouatte, et la presse française s'est complaisamment étalée pendant plusieurs jours sur les détails épiques des scènes qui se sont déroulées à ce propos à Bab-Carthagène et à Testour.

Les églises chrétiennes ont voulu avoir leur tour. Ce sont ces appels que l'Eglise réformée insère dans les journaux assez souvent. Ce sont, du côté catholique, ces conférences hebdomadaires qu'un prédicateur habile sait rendre intéressantes, même pour les profanes, et qui attirent, chaque dimanche matin, une foule incalculable à la Cathédrale.

Le cléricalisme catholique s'épanouit, du reste, aujourd'hui, d'une telle façon qu'on peut l'envisager comme un véritable péril. La douce Eglise du Christ, ce rêveur anarchiste, au nom de qui on a inventé tous les supplices de l'Inquisition, cette Eglise ne demanderait pas mieux, le jour de son triomphe, que de rétablir les autodafés et de faire rôti les mécréants pour leur donner, sans doute, un avant-goût des flammes de la géhenne. Et, grâce à ces conférences domi-

nicales, l'esprit clérical des masses s'est éveillé, La *Semaine religieuse de Tunisie* a repris le cours de sa publication interrompue ; l'*Avenir*, qui tirait péniblement à quelques centaines de numéros, répand aujourd'hui partout ses milliers d'exemplaires.

Nous ne pouvons, certes, empêcher les conférences de la Cathédrale qui, sous un autre point de vue, intellectualisent dans une certaine mesure la population qui les suit fidèlement. Les seuls coupables sont les groupements avancés qui n'ont point trouvé jusqu'à présent le moyen d'opposer à cette propagande réactionnaire des causeries régulières, faites par des hommes de valeur, dans un local adéquat, et qui contrebalanceraient heureusement les effets pernicieux des prédications apostoliques.

Franchement nous déplorons l'apathie de nos amis.

JEAN-SANS-PEUR

Pichon, le bon porteur de valises !

Pour M. G. Clémenceau.

Il y a quelques années, M. Stephen Pichon était résident général en Tunisie et sénateur du Jura, vous le savez puisque vous l'avez appelé pour tenir dans votre Ministère l'emploi de « porteur de valises » au Quai d'Orsay.

A ce moment, vous ne connaissiez qu'imparfaitement l'homme et c'est là votre seule excuse de l'avoir installé au fauteuil où s'illustrèrent les Talleyrand-Périgord et autres diplomates d'envergure.

Tout de suite, vous avez vu quelle triste et pitoyable figure faisait l'homme que vous étiez allé chercher en Tunisie où il faisait une politique à double face, mais là, franchement peu républicain et sans grand intérêt ni profit pour la France.

Ainsi, lorsqu'il fallut faire procéder à l'exécution de la loi et faire fermer les établissements religieux, le pauvre homme se trouva pris entre deux feux : les républicains et les calotins.

Comment se tirer d'embarras ? Vous pensez tout naturellement qu'il prit son courage à deux mains et ordonna que force resterait à la loi.

Si c'était là votre conviction intime M. Clémenceau, vous seriez dans l'erreur la plus profonde : il biaisa, comme toujours.

Pendant ce temps, les Frères Maristes étaient remplacés par d'autres frères maristes non revêtus du costume légendaire et c'est ainsi que la loi fut tournée avec la complicité du résident général Pichon pour faire plaisir à ses amis cléricaux et réactionnaires.

Quant aux Frères des écoles chrétiennes, ceux-là n'eurent ni à changer d'hommes, ni à troquer de costumes : ils continuent leur enseignement comme devant.

Il y a aussi les Dames de Sion dont la situation n'a point changé.

Voici ce que nous tenons à vous apprendre après votre énergique campagne dans votre vaillant

Homme Libre contre la célébration du vendredi-saint à bord de nos escadres dans les pays du Levant.

Vous pouvez être assuré que Pichon en est seul l'auteur responsable.

La Petite Tunisie Socialiste.

BILLET DE LA SEMAINE

Sur l'intervention de M. le député Charles Dumas, on a enquêté à Kalaa-Djerda

En attendant que l'heure du règlement des comptes sonne à l'horloge des temps devant la Cour d'Appel d'Alger, il n'est pas d'abus et de vilénies que ne commette la triste société qui exploite sans droit les phosphates volés à leurs légitimes propriétaires, les dévotaires de la tribu des Ouled-Cheick de Kalaa-Djerda.

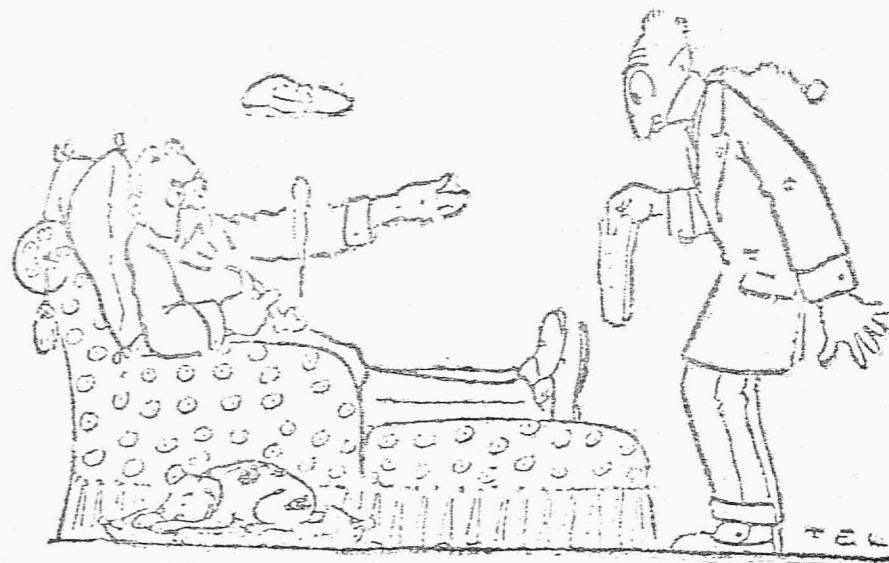
Cet été, la tribu se plaignit à M. Charles Dumas que non contente de leur avoir pris leurs phosphates, la Société voulait encore leur prendre trois cents hectares de leurs meilleures terres pour les livrer à un Italien, un compatriote.

C'en était trop, la coupe débordait, aussi il s'en est peu fallu que des repréailles aient lieu, mais les victimes n'auraient été pour rien dans les criminels agissements des dirigeants de la Société, aussi la voix des anciens fut-elle écoutée et l'on décida d'en référer au défenseur de la tribu, l'honorable M. Charles Dumas, député de l'Allier, et d'attendre le résultat de son intervention.

Leur attente ne fut pas déçue ; dès que M. Dumas eut en mains la lettre des Ouled-Cheick, signée des principaux et notables dévotaires, il s'empressa de télégraphier à la Résidence Générale et au Ministère des Affaires Etrangères pour leur faire connaître les nouveaux exploits de la société et protester contre de pareils procédés ne tendant rien moins qu'à pousser à la révolte d'innocents indigènes.

La Résidence Générale, qui doit commencer à regretter l'acte de son Pichon de prédécesseur, fit procéder à une enquête, dont M. Charles Dumas attend les résultats. Dès qu'il sera en leur possession, il avisera aux suites à donner pour que son interpellation vienne le plus vite possible devant la Chambre et qu'un terme soit promptement mis — même avant tout débat judiciaire — à ce scandale phosphatier, qui n'a déjà que trop duré.

LE SEMAINIER.



L'attaché de cabinet. — Les Mexicains ont pris quarante Français qui risquent d'être fusillés...

M. Pichon. — Il n'y a donc pas de caves dans ce pays-là ?

(Le Rappel)

NOS ÉCHOS

L'incubation. — Avez-vous des nouvelles de la lettre de l'inspecteur d'académie au maire de Langres pour empêcher les enfants des écoles, « par un scrupule de neutralité scolaire », d'assister à la représentation du centenaire de Diderot ? Tout ce que nous pouvons en dire, c'est qu'après avoir annoncé que le Gouvernement n'y était pour rien, et qu'il ouvrirait une enquête qui aboutirait à des sanctions, M. Barthe, comme carpe au soleil, est demeuré bouche bée sans émettre aucun son.

Nous aimons le silence de ce ministre, et nous aimons sa parole aussi, car l'un et l'autre sont pleins d'enseignement.

Quand cet homme d'Etat se fait parce qu'il ne sait de quelles gazes habiller la vérité, qui lui déplaît dans le costume de l'héroïne de M. Bataille, c'est un main plaisir de le voir s'épuiser en vaines tentatives pour échapper à la nécessité de parler. Et quand il parle, comme nous avons vu faire à ses Pichon, à ses Baudin, c'est encore une joie de voir combien est vain l'effort des moins scrupuleux pour se donner, dans une entreprise d'obliquité jésuitique, l'apparence de la sincérité.

Le Bonnet Rouge. — Emblème de la liberté à travers l'histoire : posé sur la tête des esclaves affranchis, dans la vieille Rome, et des étudiants émancipés au Moyen-Age ; signal de ralliement des gentilshommes, bourgeois et curés bretons en révolte contre les taxes draconiennes du roi Louis XIV ; insigne sacré des guerres de l'Indépendance, dans les Pays-Bas et aux Etats-Unis ; coiffure officielle en 1792, le *Bonnet Rouge*, renié, honni par des républicains indignes, est arraché à la nuit de l'oubli. Et le voici, pimpant et fier, jeune et sain, dressé dans la lumière, par les hommes qui ont gardé l'orgueil et le respect de sa glorieuse tradition ?

Que sera-t-il, ce *Bonnet*, échos comme un gai coquelicot ?

L'organe d'une « chapelle » où les prêtres d'une esthétique exclusive officient pour un millier de fidèles... Un pamphlet crachant feu et flamme, sans reprendre haleine... Un bulletin de parti, dogmatique et populacier ?...

Ni ceci, ni cela :

Un grand journal : le grand satirique de gauche, où le style aiguës restera clair et net comme une lame, artiste et souple tout à la fois, passionné ou gouaillieur suivant les cas, émouvant, mordant, coloré, joyeux, humain, toujours vivant ! Pas de formules et toutes les formules à l'occasion. De la place pour tous ceux qui auront à parler, et personne en place. Pa-

raissant toutes les semaines, et chaque semaine semblant neuf.

Tel sera ce *Bonnet*. Et s'il est rouge, s'il porte crânement sa couleur, s'il est aussi riche d'espoirs qu'il l'est de souvenirs, s'il vise à crever des cibles, s'il ambitionne de mettre dans le mille de toutes les sottises, de toutes les lâchetés, de toutes les oppressions, il gardera en toutes choses la bonne humeur et l'élegance du peuple de France dont il est le vrai et vivant symbole !

Un Musée à Tunis. — Continuant la série de ses fondations si utiles, l'Institut de Carthage, après avoir élevé un monument à la mémoire de Philippe Thomas, qui contribue également à l'embellissement de notre capitale, va encore s'atteler à la création d'un musée à Tunis.

Nous avons nous-même longuement expliqué, en mai dernier, comment l'on pouvait procéder à pareille fondation, sinon sans bourse délier, du moins avec des frais relativement insignifiants.

Une commission d'organisation a été chargée, au sein de l'Institut de Carthage, de mettre cette idée à exécution. Le président de cette commission est M. le colonel Bouquero, le sympathique directeur des Magasins Généraux de Tunis.

Un appel va être lancé à toutes les bonnes volontés désireuses d'apporter leur concours à cette œuvre utilitaire. Souhaitons que cet appel soit entendu de tous.

Conférences. — Samedi dernier, devant un auditoire excessivement nombreux et choisi, le grand écrivain et poète Simah Lévy a fait, dans la salle de l'Association Sioniste de Tunisie, une superbe conférence sur « le Sionisme et la langue hébraïque ».

Les auditeurs, charmés par la parole de M. S. Lévy, lui ont prouvé, par leurs applaudissements répétés, tout le plaisir qu'ils auraient à lui voir reprendre la série de ses causeries si goûtées.

— La conférence de notre ancien collaborateur, M. Joseph Louisadat, engagé volontaire au Maroc depuis trois ans et actuellement en congé de convalescence de deux mois, aura lieu dimanche prochain, à 18 heures, au local de l'Amicale de l'Alliance, rue El-Mechnaka, 14.

Le sujet traité est « La Légion étrangère ».

Le bon barbin. — Depuis la publication de l'*Homme Libre*, il ne se passe point de jour que le Ministère des Affaires Etrangères, Stephen Pichon, ne reçoive de sanglants coups de griffes de la part du vieux Tigre, qui ne peut pardonner à son ex-benjamin sa cynique trahison.

Un des amis intimes de Clémenceau s'étonnait, l'autre jour, de cette attitude

ABSINTHE SUPÉRIEURE Premier Fils

Agent général pour la Tunisie : AUG. DUCROS, Tunis

et il demandait à l'ancien président du Conseil :

— Puisque tu le connaissais si bien, pourquoi as-tu été le chercher à la Résidence de Tunis pour en faire un ministre ?

— C'est précisément parce que je le connaissais très bien, répondit le Tigre, que je lui ai attribué le portefeuille des Affaires étrangères. Nul mieux que lui n'est capable de tenir l'emploi : il porte si bien les valises !...

Tridon et les Juifs. — Il est arrivé à M. Tridon, il y a quelque temps, une joyeuse aventure.

Ce diable d'homme avait réussi, par un incroyable et admirable tour de force, à être à la fois le porte-parole et le suppôt de la Synagogue israélite et de Notre Sainte Mère l'Eglise catholique, apostolique et romaine.

Chaque jour, ses lecteurs, calotins de tous crins, de tous poils et de tous cultes, lisaient sans sourciller dans ses colonnes des articles de défense des sinagrées juives ou chrétiennes.

Or, voilà qu'un lecteur de Paris, qui répond au nom harmonieux de O. Radius (Onésime ?), moins abruti que les autres sans doute par cette prose de sacristie, osa écrire à notre grand Henri pour lui demander « comment il se faisait qu'un organe se disait français et catholique, demandait avec insistance une subvention gouvernementale en faveur des... *israélites portugais* ? »

Cette demande « en boucha un coin » pour parler vulgairement, à l'honorable M. Tridon. Mais revenant immédiatement de sa surprise, notre pieux confrère sut trouver des explications enchevêtrées et entortillées pour démontrer qu'un journal « français » pouvait être également un organe cosmopolite, et qu'il y avait des Français israélites qui étaient en même temps... portugais.

Le bon Radius n'a sûrement rien compris : vous non plus, n'est-ce pas ? le public encore moins.

Ah ! où est le beau temps où Tridon s'affirmait nettement antisémite ?

Les forbans se suivent et... se ressemblent. — Un de nos confrères rapporte que le fameux Dunoyer, dont nous eûmes souvent à entretenir nos lecteurs, et aux trousseaux duquel le Gouvernement tunisien a lancé toutes les polices de l'univers, vit tranquillement à Paris, sous son nom.

Nous l'avions assez souvent répété nous-même et le confrère ne nous apprend rien de nouveau.

Il paraît même qu'à un de nos compatriotes qui, connaissant sa retraite, était allé l'y relancer, l'ex-trésorier de la Caisse des Dépôts et Consignations de la Régence a fait, d'un ton dégagé, la déclaration suivante :

— « Je suis, comme vous le voyez, installé à Paris. Je ne me cache nullement, car je n'ai absolument rien à craindre. Si d'aventure, on m'arrêtait, il faudrait que l'on me coupe la main pour m'empêcher de parler. Il y a, sachez-le bien, un certain nombre de personnalités qui n'en ménageraient pas large ! ! »

Cette attitude est à rapprocher de celle adoptée par le nommé Bourget qui, affirmant-on, se vanterait d'avoir noté tous les mandats payés sans droit à des bénéficiaires bien en cour....

Alors, les forbans se suivent et se ressemblent en Tunisie.

A vendre 150 actions de la Société des Mines de Charbon, libérées de 50 fr., à 10 fr. Ecrire à M. E. Duval, 128, boulevard de Courcelles, à Paris.

Après la mort du banquier Romdan

Le Ministre des Affaires Etrangères exprime aux fils du défunt ses condoléances et celles de Mme Pichon.

Les journaux nous apprennent que M. Pichon a reçu MM. Mohamed et Hacem ben Romdan, dont il avait connu personnellement le père pendant son séjour comme Résident général en Tunisie. Il « professait pour M. Romdan la plus grande sympathie » et il « savait tout ce qu'il avait fait pour le développement économique de la Régence ». Il a exprimé aux fils du défunt le « chagrin réel qu'il avait éprouvé en apprenant sa mort tragique ». Deux jours avant ce décès, M. Pichon s'était entretenu avec le Résident général de Tunisie pour que la croix de la Légion d'honneur fut décernée à M. Romdan ; le décret devait paraître à l'Officiel le mois prochain.

Ainsi, M. Pichon voulait faire décorer de la Légion d'honneur un indigène qui, au moment où il a été frappé mortellement par son fils, revenait de Londres où il avait été pour tenter de se faire reconnaître la nationalité anglaise et par conséquent renier sa patrie d'origine, la Tunisie, et la France qui la protège !

Ça, par exemple, c'est un comble et bien d'un Pichon !

Et si l'on va au fond des choses, le futur légionnaire ne voulait troquer son tunisienisme contre une naturalisation anglaise que pour ses procédés en cours et fuir la justice tunisienne plus sommaire, plus expéditive et surtout plus au courant de ses procédés peu agréables, mais bien tunisiens qui l'ont rendu le plus riche musulman de toute la Tunisie.

Pour un peu, on excuserait presque le geste criminel du fils abattant à ses pieds l'auteur de ses jours, après l'aveu insensé de Pichon voulant faire décorer de la Légion d'honneur ce Romdan !

Une œuvre humanitaire !

LA LUTTE CONTRE LA HERNIE

Longtemps la hernie fut considérée comme une infirmité dangereuse et incurable, beaucoup la regardaient même comme une maladie honteuse alors qu'au contraire elle n'est due le plus souvent, qu'à un excès de vaillance et qu'elle atteint surtout les hommes les plus forts et les plus courageux.

Mais, on sait qu'un grand Spécialiste de Paris, M. A. CLAVERIE, a trouvé le moyen de réduire à l'impuissance cette malencontreuse et pénible infirmité.

Depuis la récente découverte du renommé Praticien, fruit de trente années d'études et d'expériences, la hernie peut être considérée comme définitivement vaincue.

C'est par millions que l'on compte les blessés délivrés de leurs souffrances et de leurs inquiétudes grâce au merveilleux Appareil sans Ressort de M. A. CLAVERIE et qui ont vu au célèbre Praticien une reconnaissance enthousiaste et émue.

Récemment, le Jury, particulièrement difficile, de l'Exposition de Gand 1913 a décerné les plus hautes récompenses aux créations de M. A. CLAVERIE en leur accordant le Grand Prix et la Médaille d'Or.

On comprend aisément toute la portée humanitaire d'une telle découverte et l'on s'explique la popularité et la renommée acquises par les appareils perfectionnés de M. A. CLAVERIE auprès des nombreux blessés de toutes les contrées auxquels ils ont rendu la vigueur, le bien-être et la joie de vivre.

Aussi, nos lecteurs seront heureux d'apprendre que l'éminent Spécialiste est actuellement de passage en Tunisie et nous leur recommandons instamment d'aller lui rendre visite afin de profiter de ses précieux conseils.

Il recevra de 9 heures à 5 heures, à : Souk-Ahras, dimanche 16 novembre, Hôtel d'Orient ; Bizerte, lundi 17, Grand Hôtel ; TUNIS, mardi 18, mercredi 19 et jeudi 20 ; Grand Hôtel de Paris.

« TRAITÉ de LA HERNIE » des « Varices » et des « Affections Abdominales », conseils et renseignements gratuits et discrètement. A. CLAVERIE, 235, Faubourg Saint-Martin, à Paris.

LES MINOTAURES DE L'ÉPARGNE

LA VÉRITÉ SUR LE

Crédit Lyonnais

La médaille du Crédit Lyonnais

Furtivement, dans la nuit de samedi à dimanche, tandis que de rares passants attendaient regagnant leur demeure et que de braves agents hôtiers montaient la garde, deux par deux, au long des boulevards tranquilles, de minces formes noires sont sorties par les fenêtres d'un vaste monument, aux lanternes soigneusement éteintes.

Silencieusement, des hommes adroits et forts ont paru dérouler dans l'ombre de tristes étendards et fixer aux ferrures de la façade obscure des trophées mystérieux... C'était le Crédit Lyonnais qui paraissait.

La nuit suivante, dès que les trottoirs furent déserts, l'opération inverse, avec la même prudence et la même promptitude, s'accomplit dans les ténèbres. Le Crédit Lyonnais retirait ses drapeaux !

Et ses clients ordinaires, quand revint l'heure des affaires, le lundi, purent ignorer que cet établissement avait eu, la veille, la pudeur inattendue de ne point vouloir apparaître sans un bout d'étamine tricolore à la cime de son coffre-fort, sur le passage des humbles et courageux concurrents de la marche de l'Armée.

Mais nous l'avons dit : une commission présidée par M. Mascaraud et composée

de notable commerçants parisiens avait bien voulu inspecter la ville dès le dimanche matin, relever les décorations les plus réussies et attribuer des prix aux propriétaires des maisons les mieux ornées en l'honneur de nos soldats...

Et voilà comment, hier, on a pu lire à cette place que, parmi les médailles de bronze offertes à l'occasion de la Marche, il en était attribuée une... au Crédit Lyonnais !

Bizarre effet d'une situation fautive : Les chefs de la maison de banque dont il s'agit avaient cru se singulariser en refusant seuls d'accorder le moindre intérêt à une grande épreuve militaire, que le président de la République, les présidents de la Chambre et du Sénat, tous les ministres, toutes les associations de patriotes, tous les grands établissements de crédit patronaient, et de voter une médaille pour nos troupiers — et c'est le *Matin* qui va délivrer à ces patriotes indifférents un souvenir inattendu de la manifestation grandiose qu'ils affectent de dédaigner !

Dans ses relations avec la presse, le Crédit Lyonnais est évidemment guidé par le souci d'empêcher la lumière de se faire sur la nature ou plutôt la tendance de ses opérations. Mais y arrive-t-il ? Il n'y a plus de secrets d'Etat : il y en a encore moins de privés. Nous pourrions publier ici même, pour peu que nous en prissions le temps et la peine, tous les documents qui se rédigent, s'impriment et s'expédient en un jour au Crédit Lyonnais. La plus mince feuille de boulevard en ferait autant. Mais les résultats seuls importent et il suffit, sans recourir à des manœuvres de bonne police, de lire les bilans du grand établissement de Crédit pour voir clairement où il nous entraîne.

Toute la politique du Crédit Lyonnais tient en trois mots : ne rien risquer. Ce qui se traduit, dans la pratique, non point par une prudence raisonnée, jointe à la hardiesse indispensable dans toute opération destinée à rémunérer des actionnaires, mais par une crainte, une pusillanimité insupportables.

Et pourtant les efforts du Crédit Lyonnais ne tendent-ils vraiment qu'à éviter les opérations sans risques ? Si oui, nous devons trouver dans ses bilans la preuve de cette préoccupation. Nous devons y lire, sans aucun autre secours que celui de la plus élémentaire arithmétique, la certitude absolue que les dépôts, tous les dépôts peuvent être retirés à tout moment.

Or, c'est ce que la lecture du dernier bilan ne vérifie pas plus que celle des autres.

BILAN POUR 1912

ACTIF	
Espèces en caisse	192.946.518 35
Portefeuille	1.411.224.937 05
Avances et reports	362.115.909 »
Comptes courant	742.062.842 63
Portefeuille-titres	10.903.363 61
Comptes d'ordre	3.364.299 63
Immeubles	35.000.000 »
	2.758.317.860 57

PASSIF	
Dépôts et bons à vue	861.617.785 40
Comptes courants	1.234.987.543 47
Acceptations	166.254.593 02
Bons à échéance	33.091.116 30
Comptes d'ordre	9.529.569 35
Réserves diverses	152.060.000 »
Capital versé	250.000.000 »
Profits et pertes (exercice 1912)	10.605.423 17
	2.758.317.860 57

Bénéfices de l'exercice 1912..... 40.231.879 65

Le Lyonnais doit donc rembourser, à guichets ouverts, 861 millions de dépôts à vue et 1.335 millions de comptes courants, soit 2 milliards en chiffres ronds.

C'est mentir audacieusement que de soutenir qu'il le pourrait. De quelles ressources disposerait-il pour y parvenir ?

Du montant de ses espèces en caisse, et ce montant s'élève à peine à 193 millions ! C'est-à-dire que tandis que l'encaisse de la Banque de France garantit les billets de banque jusqu'à concurrence de 75 o/o, les dépôts reçus par le Crédit Lyonnais ne jouissent même pas d'une garantie de 10 pour cent ! En cas de panique, 1800 millions seraient donc irrémédiablement perdus pour l'épargne.

Non alléguera-t-on, parce qu'ils ôsteraient quand même là où le Crédit Lyonnais les a placés, c'est-à-dire sur des valeurs sûres et réalisables en temps normal.

Raisonnement qui serait fondé, s'il s'agissait là de placements en bonnes valeurs françaises, connues et possédant l'estime du marché. Mais, nous l'avons vu, la vérité est autre. Les dépôts se disséminent, sous la main du Crédit Lyonnais, aux quatre coins du monde. De français qu'ils étaient, les voilà devenus russes, grecs, croates, bulgares, mexicains, argentins, chiliens, belges, anglais, péruviens, chinois, japonais.

Bien plus, ils deviennent allemands. Oui, l'ennemi dont le canon, en temps de paix, s'entend jusqu'à Nancy, achète ses munitions avec l'argent de nos petits rentiers et de nos paysans, expatrié, écoulé jusqu'à Berlin sous prétexte de règlements de comptes et de virements.

Assurément le Crédit Lyonnais n'est pas anti-patriote, mais pourquoi agit-il de manière à le faire croire ?

(A suivre.)

Autour de l'Ouenza

Si, il y a quelques années, le Parlement avait décidé la nationalisation des richesses minières de l'Ouenza, s'il en avait organisé l'exploitation nationale par une sorte d'association de la France et de l'Algérie, ou si, du moins, appliquant à fond le type suédois, il avait confié l'administration de ces richesses à une société où la France et l'Algérie auraient eu la moitié des actions plus une, il aurait écarté bien des difficultés. D'abord, il aurait prévenu le conflit de tous les groupes d'affaires qui se battent depuis des années devant les tribunaux et dans la presse et dont la discorde a retardé la mise en exploitation de l'Ouenza bien plus que ne l'ont fait les hésitations parlementaires et gouvernementales. Et puis, il n'aurait pas mêlé à l'opération des intérêts étrangers créant des difficultés internationales. Ou, du moins, s'ils eût admis pour une part, eût été sous le contrôle direct de la nation française elle-même qui n'aurait pas aliéné une parcelle de sa souveraineté économique. Et il paraît bien que sur les combinaisons nouvelles dont parlent les journaux continuent à peser ces difficultés essentielles.

Autant qu'on peut se reconnaître dans les communications incertaines et incomplètes faites aux journaux dans les controverses passionnées et confuses de la presse d'Algérie, il semble que l'administration des mines, dans le nouveau contrat de concession qu'elle a préparé, a fait un louable effort pour améliorer, au profit de l'Etat, les termes des concessions antérieures. La mine rentre dans le domaine public : tout le réseau des chemins de fer sera propriété publique algérienne. La part de l'Etat dans la distribution des bénéfices éventuels est accrue, et, pour éviter des tricheries de calcul, sa participation à la propriété des réserves est assurée. De plus, si les établissements métallurgiques de l'Allemagne sont admis à la propriété d'une part des actions du groupe concessionnaire, ils recevront le minerai aux prix du marché, et non plus au prix de revient, comme l'avaient prévu les contrats antérieurs. C'est donc, en quelque mesure, une tendance nouvelle qui s'affirme, une méthode nouvelle qui s'essaye. Et par là se trouve plus que justifiée l'opposition socialiste aux combinaisons antérieures.

Mais l'application qui en est faite est beaucoup trop restreinte et timide. La Nation n'a aucune part de direction : et son contrôle reste tout extérieur. De plus, la lutte entre les groupements rivaux continue si âpre, même après l'apparente conclusion d'un accord, qu'on peut prévoir que, longtemps encore, l'Ouenza restera le champ de bataille de l'anarchie capitaliste.

Chose étrange ! On croit entrevoir qu'entre le gouverneur de l'Algérie qui, tenait pour un des groupes, et le gouvernement central, qui a imposé des conditions plus favorables à l'Etat, la lutte est engagée. Chose plus étrange encore, ceux des capitalistes qui avaient livré à des industriels allemands une partie du minerai à prix de revient, et qui avaient ainsi constitué une enclave économique de souveraineté allemande dans la souveraineté française affectent maintenant, pour secouer les conditions générales du régime nouveau et pour dicter l'administration des travaux publics, de s'indigner que les participants allemands soient admis ou puissent être admis sans aucun privilège, sans aucune hypothèque spéciale sur les produits.

Est-ce qu'il est possible qu'un problème aussi grave, qui peut avoir tant de conséquences de tout ordre pour l'avenir et toucher même à nos relations internationales soit tranché par simple décret ? Il est vrai qu'en séparant la question de la mine de la question du chemin de fer le gouvernement a une sorte de prétexte à dessaisir le Parle-

ment. Mais le peut-il ? Le doit-il ? Peut-il, sans un vote formel et positif des Chambres, créer un précédent, engager l'avenir ? Peut-il interdire au pays des suggestions différentes ? Peut-il se priver lui-même du concours qu'il trouverait pour des solutions nettes et sages dans une décision du Parlement lui-même ? Peut-il rester livré au jeu d'influences obscures ? Pourra-t-il sans cet appui des représentants de la nation résister aux manœuvres, aux menaces, aux pressions des groupes d'intérêts qui s'apprentent à ruiner tout droit réel de l'Etat sur l'Ouenza afin de mieux écartier la nation de toutes les richesses minières françaises qui restent à concéder ?

Sous aucun prétexte, le Parlement ne doit être dessaisi.

Jean JAURÈS.

Le Crédit Algérien une des cinq banques algériennes choisies par le Gouverneur Général, pour entrer dans la Société de l'Ouenza, hésite à s'engager. — C'est un léger contre-temps, sans conséquence grave. —

Il vient de se produire un très léger incident qui, hâtons nous, ne compromet en rien la solution de la question de l'Ouenza. C'est un contre-temps à peu près insignifiant, que nous ne signalerions même pas, si nous n'avions le désir de tenir nos lecteurs au courant des plus minimes détails de cette affaire. Au surplus, voici le fait. On verra qu'il n'est pas bien grave : Nous disions hier que le journal *La Loi* avait publié un avis annonçant pour mardi prochain, soit demain, la première réunion statutaire de la société de l'Ouenza. Cette réunion n'aura pas lieu à cette date ; elle est retardée de quelques jours, on pourrait presque dire, de quelques heures : Voici ce qui s'est passé :

Une des cinq banques algériennes désignées par le Gouverneur général pour recevoir les dix pour cent réservés à la finance, a eu, au dernier moment, des hésitations ; bref, elle n'a pas à l'heure actuelle, versé encore les cinquante mille francs qui constituent le quart de la part qui lui a été dévolue. Toutes les instances faites auprès d'elle par le Ministre des Travaux Publics n'ont pu triompher de son irrésolution. Elle se dérobe pas ; elle n'est pas défaillante, mais elle demande du temps.

On ne veut pas la remplacer, séance tenante, car il faudrait modifier, paraît-il, le cahier des charges. On espère, d'ailleurs, qu'elle finira par se décider. Si elle ne le fait pas, on lui en aurait vite substitué une autre, car nombreux sont les établissements financiers qui seraient heureux de collaborer à cette œuvre.

Nous avons dit que cinq sociétés avaient été désignées par le Gouverneur général, les voici : la Compagnie Algérienne, le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, la Banque Thibaud, la banque Périer et Cie et le Crédit Algérien. Chacune d'elles a souscrit deux cent mille francs, soit au total un million. On sait que le capital social de la société de l'Ouenza est de dix millions de francs.

Les Rancunes de René Millet

De la *Presse Coloniale*, sous la signature de notre excellent confrère Paul Vivien :

L'Office Tunisien de la rue Meyerbeer, s'occupe plus spécialement de propagande pour amener les étrangers à gouverner en Tunisie. Son budget est de 12.000 fr. C'est une agence purement commerciale. A sa tête se trouve un de nos anciens confrères, jadis correspondant du *Petit Journal* à Gabès, notre camarade Carcaçonne. L'ancien Résident général de Tunisie, René Millet, ne fut pas précisément son ami. L'aventure suivante montre combien l'actuel conseiller général de Seine-et-Oise, s'il fut un piètre administrateur, était un homme des plus autoritaires ne pardonnant pas à ceux qui ne voulaient pas se plier à toutes ses exigences :

C'était en 1896. Représentant en Tunisie le Ministre de l'Instruction Publique au Congrès pour l'Avancement des Sciences, j'avais fait donner les palmes académiques à Carcaçonne. René Millet furieux de ne pas avoir été consulté,

fait prier Carcassonne, qui était alors receveur municipal à Gabès, sous un prétexte quelconque, de lui renvoyer sa lettre de nomination. Le Ministère, dans l'intervalle, tombe René Millet s'empresse aussitôt d'aviser le cabinet de l'Instruction publique que Carcassonne est indigne de la distinction qui lui a été accordée. On la lui retire.

Mais l'affaire fait grand bruit. Notre receveur municipal vient à Paris, et demande une enquête. Et René Millet est convaincu d'avoir satisfait une rancune injustifiée.

Carcassonne a pris sa revanche : il est aujourd'hui Chevalier de la Légion d'honneur.

Les pratiques de certains agents de change

Une brave femme de notre connaissance avait quelques économies, 8.000 francs environ, en obligations à lots d'une banque qu'il serait inutile de nommer. N'entendant rien aux questions financières et influencée par la baisse des titres, elle alla, l'an dernier, consulter un agent de change sur la valeur de ses obligations.

Comment, lui dit cet homme de confiance, vous conservez des titres rapportant 2,60 pour cent, mais c'est fou ! Vendons ça vivement, avant que le cours dégringole plus fort, et achetons en remplacement de bonnes obligations étrangères qu'on peut avoir (c'est une affaire) au-dessous du pair et qui rapportent 5 pour cent.

Bref, on lui colla pour 8.000 francs de titres étrangers — précisons — d'actions d'une banque mexicaine et, comme notre bonne femme faisait remarquer qu'on lui avait annoncé des obligations, on lui affirma qu'actions et obligations sont des titres similaires donnant au porteur les mêmes garanties.

Remarquez qu'au moment de l'achat, le Mexique était en pleine crise financière et que pas un capitaliste n'aurait voulu acheter des titres aussi douteux.

En somme, notre brave femme a échangé des titres de premier ordre, dont le cours a remonté déjà, contre des valeurs de casse cou, payées 475 francs, dont le revenu de 25 francs n'a pas été payé et ne le sera probablement jamais puisque ces actions, cotées dernièrement 60 francs, ne trouvent plus aucun acquéreur.

Ainsi n'a-t-elle plus confiance en son agent de change, qu'elle va jusqu'à soupçonner de lui avoir repassé des titres à lui dont il prévoyait la baisse.

Mais nous savons tous ici que ce sont là des pratiques inconnues chez ces Messieurs dont la loyauté est indiscutable... X...

Crock-Notes

« Le Réveil Agricole »

Le numéro du 25 octobre dernier de cette si utile publication de Rouen reproduit l'entrefilet élogieux que nous avions consacré, le 14 du même mois, à notre excellent correspondant dans cette ville, M. Danzel, en l'accompagnant de quelques mots aimables à notre adresse.

Profitez de l'occasion pour féliciter notre ami Danzel qui, colonial fervent, vient de se faire admettre à la Ligue Coloniale Française, dont la belle devise est : « Faire aimer nos colonies en les faisant connaître ».

Nécrologie

Nous adressons l'expression de nos vives condoléances à notre confrère M. P. Magneur, directeur de l'Echo des Mines Tunisiennes, qui a eu la douleur de perdre son fils Georges, enlevé à l'affection des siens le 28 octobre dernier, à l'âge de vingt-deux ans.

Question de voirie

La rue François-Bourgade est surplombée, à gauche, par une sorte d'effroyable petite colline, dont la terre, s'effritant sans cesse, s'amoncelle sur le trottoir, sur lequel il est ainsi impossible de passer.

Ne pourrait-on trouver le moyen de réduire cette colline de la place Sidi-el-Babri, insensiblement chaque fois, de façon à la voir totalement disparue au jour prochain ?

C'est une des rares laideurs qui déparent encore un des plus jolis coins de Tunis, en attendant également de voir transformées définitivement en squares les deux antiques nécropoles qui lui font vis-à-vis.

A l'Office Tunisien

La Presse Coloniale dit que vingt trois candidats exactement se disputent l'honneur de présider aux destinées de l'Office Tunisien ! M. Pichon, Ministre des Affaires Étrangères, a un candidat ; M. Barthou, président du Conseil des Ministres, a également un candidat, et, enfin, M. Alapetite en aurait vingt-et-un. Il avait été décidé en haut lieu, nos deux ministres insistant pour la nomination de leur protégé respectif, qu'on ferait venir de Tunis M. Pasquier, chef du service des domaines à la Direction de l'Agriculture, qui remplacerait momentanément M. Ordinaire en attendant qu'un accord intervienne entre les deux membres du Gouvernement. M. Pasquier recevrait ensuite en compensation une perception.

Ajoutons enfin qu'il serait question de créer à l'Office Tunisien un conseil d'administration sur le modèle de celui qui fonctionne à l'Office Colonial et dont M. Ordinaire, l'honorable sénateur, prendrait la présidence.

L'Agenda P.-L.-M. pour 1914 vient de paraître

Véritable publication de luxe, cet agenda contient, à côté de nombreux articles et nouvelles des plus intéressants, d'illustrations en simili-gravure et dessins humoristiques, douze fort beaux hors texte en couleurs, merveilleuses reproductions de compositions inédites représentant quelques-uns des sites admirables auxquels conduit le réseau P.-L.-M.

L'Agenda P.-L.-M. est en vente, au prix de 1 fr. 50, à la gare de Paris-Lyon (bureau de renseignements et bibliothèques), dans les bureaux-succursales et bibliothèques des gares.

Pour les cheminots

Le Congrès radical-socialiste a voté le vœu suivant :

Le congrès donne mission à ses élus d'intervenir énergiquement auprès du gouvernement pour que les traitements et salaires minima des cheminots soient relevés, en raison de l'augmentation du prix de la vie, et que des indemnités de résidence y soient ajoutées, en vue de tenir compte des difficultés de l'existence dans les diverses localités.

Voilà, certes, un vœu que la Conférence Consultative devrait bien reprendre et émettre à son tour car la vie devient de plus en plus chère en Tunisie.

Dans la Presse

Une cordiale bienvenue à un nouvel hebdomadaire républicain l'Événement dirigé par notre confrère M. E. L. Chodorowicz.

REVUE DE LA PRESSE

LA SUEUR DU BURNOUS

Nous lisons dans la Dépêche Sfaxienne :

Dans toute l'administration indigène il y eut de tout temps, il y a encore une effroyable gabegie. C'est le régime de l'oppression sur une vaste échelle, c'est l'exploitation du petit par le grand, du fellah par les chefs subalternes, qui sont à leur tour pressurés par les kebirs de plus haute envergure. Cette tonte générale est constatée, connue ; on arrive presque à savoir le chiffre exact des prébendes qu'exige tel sidi, tandis que tel autre est moins audacieux et se contente d'une pâture moins abondante. Mais enfin, pour eux, c'est affaire d'habitude, c'est comme un patrimoine légué par les ancêtres... Il existe un principe immuable, une seule règle de conduite, une sorte d'axiome : *Le burnous est fait pour suer.*

Et il sue, il sue... c'est un vrai bonheur... pour ceux qui recueillent les fruits de cette manne, produit tout doré de cette salutaire transpiration. Les fortunes les plus honorées se sont parfois édifiées sur des tas de petites ruines. C'étaient des fellahs qui étaient pressurés, c'étaient des meskines sans importance qui pleuraient... ça ne compte pas sous les latitudes orientales.

Les chefs indigènes exploitent leurs administrés, c'est entendu ; mais pourquoi la plupart de ces chefs ne reçoivent-ils pas un sou de traitement. Ils sont nommés khalifats, cheiks ; on en nomme même quatre fois plus qu'il n'en faut, on leur donne le titre, et c'est tout. Naturellement les titulaires s'empres- sent de faire comme leurs ancêtres, de se tailler une bonne part dans le gâteau de tous ceux qui dépendent de leur autorité. Et que peut faire en ce cas, le Pouvoir?... Les punir, les casser... en tous cas il lui sera bien impossible de les casser aux gages.

MARINE NATIONALE

Direction des Travaux Hydrauliques de la Marine en Tunisie

AVIS D'ADJUDICATION

à l'arsenal de Sidi-Abdallah (Tunisie) le 27 novembre 1913, à 3 heures de l'après-midi.

Construction de lavabos et vestiaires auprès de l'atelier des Machines des Constructions Navales à Sidi-Abdallah. Importance des travaux : 38.000 francs ; Délai d'exécution : 7 mois ; Cautionnement provisoire : 630 francs ; Cautionnement définitif : 1.260 francs. On peut prendre connaissance du cahier des charges au port de Bizerte. Direction des Travaux hydrauliques à la Baie-Ponty et à Sidi-Abdallah et aux Chambres de Commerce de Bizerte et de Tunis.

Pour tous autres renseignements, consulter l'affiche.

SPECTACLES & CONCERTS

THÉÂTRE MUNICIPAL DE TUNIS

Bureaux : 8 h. Rideau : 8. 30
Mardi 11 novembre 1913
MADAME BUTTERFLY
tragédie japonaise en 3 actes

Mercredi 12
PREMIER CONCERT CLASSIQUE
sous la direction de M. CHERUBINI

Casino Municipal de Tunis

Mardi 11 novembre 1913
Débuts de :
SISIERS ROSTOCK, phénoménal ladies gymnastes de l'Empire Palace de Londres. Immense succès de :
MAX KID et son chat mécanique, l'homme qui monte la corde lisse en lisant son journal. MAXIME DEPARIS, excentrique franco-américain.
RAPHAEL M., original comique à voix.
TALERA ? célèbre artiste travesti, du Concert Mayol et de l'Alhambra de Paris.
Miles Bilbequette, Hellen-Hett, Theo Sérangère, Mireille d'Alvarez, Luette, chanteuses.
PALMA-CINEMA, avec ses vues nouvelles et inédites.
Orchestre sous la direction de M. H. Magnani.

AU ROSSINI

Ce soir, relache. Demain nouveau programme : FREGOLI.

Cinématographe Omnia-Pathé

Rue Amilcar

Absinthe Berger

supérieure, saine, apéritive

J. A. BEMBARON

9, rue Es-Sadikia — TUNIS

Pianos PLEYEL et BOISSELOT

Vente location à partir de 25 fr. par mois

Locations de Pianos neufs

à 15 francs par mois

Machine à écrire "DACTYLE"
300 francs avec facilité de paiement



La suprématie universelle dans l'industrie des montres est enfin conquise !

Extra plate !

Haute élégance !

MONTRE D'HOMME, OR DOUBLÉ
marque primée, 5 fr. 95 seulement, pourvue d'un bon mouvement à ancre de 36 heures, couverte électriquement avec de l'or véritable 16 car. Marche de précision garantie 4 ans. 1 montre, 5 fr. 95 ; 2 montres, 11 fr. 50. A chaque montre est jointe gratuitement une jolie chaîne dorée. La même montre pour dame, plate et élégante : 6 fr. 75. Pas de risque. Echange admis ; au besoin l'argent sera retourné. Envoi contre remboursement.

HOLZER & WOEL, CRACOVIE, N° 23 (Autriche)

Restaurant du Japon

C. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

5, rue de la Casba, 5

près la Place de la Bourse au 1^{er} étage

TUNIS

Service à la Carte — Repas sur Commande

VRAIE CUISINE ITALIENNE

Spécialité des Ravioli et Cassate

Vins fins de la Maison ROUFF, de Naples

Vin de Piémont — Vin du Chianti

GUIDE ROUGE

Indicateur complet des rues de Tunis avec tenants et aboutissants

PAUL MATTEL, propriétaire-éditeur

17, Rue de la Commission — TUNIS

Prix : Un franc

AVIS

M. M. Shenleberg, ex-associé de M. Camille, présente la publication qu'elle a ouverte une crémèrie ayant pour titre *Au Déjeuner parisien*, 1, rue d'Angleterre, près de la Gare et de la Poste.

Café au lait — Chocolat — Œufs — Plat du jour — Service très soigné.

La PETITE TUNISIE SOCIALISTE sait tout, dit tout, renseigne sur tout, La réclamer partout, tous les mardis matin.

A. DISEGNI REÇEVEUR DE RENTES

2, Avenue de France - TUNIS

Toutes Opérations Immobilières
MAISON DE CONFIANCE

Pharmacie BLOCH

14, avenue de France, et 2, rue Al-Djazira TUNIS

Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'École supérieure d'Alger Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. — Service spécial d'expédition immédiate. Conditions avantageuses pour Sociétés. Exploitations minières, agricoles et industrielles.

Téléphone n° 553

Restaurant des Deux-Mondes

CAMILLE, propriétaire

9, Avenue de Carthage — Tunis

Repas à la carte et à prix fixe.

Pension : 55 francs

MAGASINS GENERAUX

ET ENTREPOT RÉEL de Tunis

Entrepôt réel, fictif & simple - Warrants

Pour renseignements, s'adresser à la direction, avenue de la République.

Mesdames

HEMAGENE TAILLEUR

Époques Dououreuses, Irrégularités, Retards, Suppressions, Seul produit scientifique Adopté par les Hôpitaux de France et de l'Étranger Préparé par TAILLEUR, pharmacien de 1^{re} classe Anc. Professeur à l'École de Médecine, Ex-Interne des Hôpitaux de Paris, Officier d'Académie. Le FAUCON aux lettres de Patrons à Paris 2, 25, 30, 35, 40, 45, 50, 55, 60, 65, 70, 75, 80, 85, 90, 95, 100. Brochure explicative gratuite. Demander à M. P. TAILLEUR, pharmacien à FORT-LEZ-TOURNAI (Belgique).

Dépôt principal à Tunis : Pharmacie FATTAGIOLI, av. de France, 7

Raymond VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

TUNIS -- 22, rue de Russie, 22 -- TUNIS

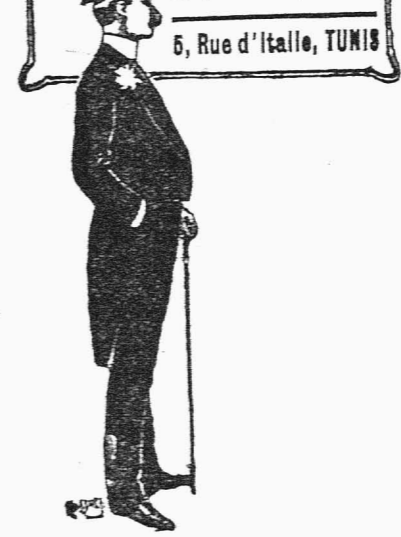
Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales
Arrosage — Distribution d'eau
PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

VÊTEMENTS

J. BELL

6, Rue d'Italie, TUNIS



Pavillon BEAU - SÉJOUR

Carthage-Station

Restaurant de 1^{er} ordre. — E. GIRAUD

SOURDS

qui n'avez encore pu améliorer votre triste situation, et voyez la vie joyeuse autour de vous sans l'entendre, hélas ! allez en toute confiance voir les appareils "ACOUTISCON" qui vous rendront l'ouïe 90 fois sur 100, et ont acquis aux États-Unis une réputation splendide grâce à leurs mérites et à leur sincérité.

CATALOGUE SUR DEMANDE A GENERAL ACOUSTICON COMPANY, 6, Rue de Hanovre, 6, PARIS

MAISONS RECOMMANDÉES

Hôtel Moderne, Sfax. — CAMOIN frères propriétaires. — Se recommande aux voyageurs et touristes. — Prix modérés.

Gros Fabrica de Pâtes Alimentaires. — Boulangerie. — G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-Bou-Mendil, Tunis. — Téléphone 450.

Au Flamant Rose. — M. Blanc, naturaliste, rue Al-Djazira, 16, en face l'Hôtel de Paris. Pelleterie, Fourrures. Prix modérés.

Pharmacie de la Poste. — J. Attal. Juste en face l'horloge de la poste. Produits de premier choix. Prix très réduits.

Pâtisserie, Confection. — Maison Montelattecci, CHAMBON, successeur. Avenue Jules Ferry, 53 et 55. — Five o'clock.

Café-Restaurant-Brasserie de Paris. — Bières Pousset. Champignons et Spatenbräu. J. Brilliant, propriétaire.

200 repas par jour. RESTAURANT du ROSSINI. Plats du jour. Repas à la carte et à prix fixe. Av. Jules-Ferry.

Grand dépôt de poterie, faïence, porcelaine, verrerie, de quincaillerie, lampisterie. Maison Martinez frères, 28, rue d'Italie, Tunis.

Quincaillerie française, fournitures pour bâtiments, entrepreneurs, mines, articles agricoles. R. Jenny, 22, rue d'Algérie, Tunis.

INDUSTRIE FUNÉRAIRE

Félix FISCHER

Tunis — 15, route de l'Ariana (en face le Cimetière)

Lire :

L'Humanité

Directeur : Jean JAURÈS

La Bataille Syndicaliste

Quotidienne

10, Boulevard Magenta — Paris

Le Courrier Européen

Directeurs : André Morizet et Paix-Seailles
8, Boulevard des Italiens — Paris

LES HOMMES DU JOUR

Directeur : Henri Fabre

20, rue Jean-Jacques-Rousseau — Paris

"Les Annales Sociales"

COLONIALES & ÉTRANGÈRES

Paris — 4, Rue Joseph-Bara — Paris (VI^e)

Chemins de fer de Paris à Lyon

et à la Méditerranée

Cartes d'excursions (1^{re}, 2^e et 3^e classes) Individuelles ou de famille dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes

Emissions dans toutes les gares du réseau, du 15 Juin au 15 Septembre. Ces cartes donnent droit à la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ; un aller et retour, avec arrêt facultatif entre le point de départ et l'une des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus de 0 fr. 065 en 1^{re} classe ; 0 fr. 045 en 2^e classe ; 0 fr. 03 en 3^e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2^e carte : 40 o/o ; 3^e carte : 20 o/o ; 4^e carte : 30 o/o ; 5^e carte : 40 o/o ; 6^e carte et les suivantes : 50 o/o.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train, trois jours à l'avance dans les autres gares.

LA PETITE TUNISIE SOCIALISTE

se trouve en France

à Paris : au Kiosque n° 16, boulevard des Capucines, en face le Grand Café (qu'il ne faut pas confondre avec le Café de la Paix) ; chez Mme Vauriot, bibliothécaire de la Gare P.-L.-M. (sous le buffet) ; et à l'Office Tunisien, 2, rue Meyerbeer.

Dans les gares de : Marseille, Toulon, Nice, Monaco, Monte-Carlo, Lyon-Perrière, Avignon, Valence, Dijon, Aix-les-Bains, Vichy, St-Germain-des-Fossés, La Roche (Yonne), Bellegarde (Ain), Mâcon, Grenoble, Bourg, Lons-le-Saulnier, Annemasse, etc., etc.

imprimerie spéciale de la Petite Tunisie Socialiste.

Le gérant, J. GIANNITRAPANI

